

LE DINGHOF D'ADELSHOFFEN À SCHILTIGHEIM

37A RUE D'ADELSHOFFEN

schilick



Journée de la Nature et de l'Archéologie • 15 juin 2024 • Document élaboré par Berthe Beyer de l'association SHAPSE et mise en page par la Ville de Schiltigheim

JOURNÉE
NATURE

➤ renseignements

Service Développement Territorial • 03 88 83 90 00
d.durable@ville-schiltigheim.fr



schilick.fr

2024
Ne pas jeter sur la voie publique.
ik

LE DINGHOF D'ADELSHOFFEN À SCHILTIGHEIM

Les noms de *Schiltigheim* et d'*Adelshoffen* (Adelhardeshoven = cour d'Adelard) datent sans doute de l'époque mérovingienne (6^e-7^e siècle). La fusion des deux villages se fera vers la fin du 18^e siècle. La plus ancienne source écrite mentionnant le Dinghof d'Adelshoffen est la **Charte de 1163** dans laquelle l'empereur Frédéric 1^{er} Barberousse confirme que cette cour seigneuriale appartient au Chapitre de Saint-Thomas de Strasbourg.

Dinghof, cour de l'assemblée, est un terme germanique médiéval que l'on traduit par « cour domaniale ». C'était une organisation rurale très fréquente en Alsace qui permettait aux seigneuries (ici le *Chapitre de Saint-Thomas*, c'est-à-dire. l'ensemble des chanoines) de gérer leurs domaines.

De nombreuses sources écrites permettent de comprendre comment fonctionnait le Dinghof d'Adelshoffen. Il était constitué de nombreuses terres (tenures) disséminées dans les environs et exploitées par des paysans (Huber : tenanciers) qui eux-mêmes se trouvaient sous la responsabilité d'un intendant (Dinghofmeier) gestionnaire du domaine.

Le Dinghof d'Adelshoffen était donc un centre de gestion mais aussi la cour de l'assemblée plénière (Ding) où se réunissaient trois fois par an intendant et paysans pour régler leurs affaires et festoyer. C'était le centre administratif du village. De plus, il est désormais assuré que la maison a servi d'habitation aux derniers Dinghofmeier d'Adelshoffen !

POURQUOI DES FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE ?

En 2016 la Ville de Schiltigheim décide de vendre à un promoteur immobilier la moitié du site du Dinghof qu'elle vient d'acquérir. L'opération immobilière projetée nécessite la destruction des bâtiments existants (sur le cliché ci-dessous, les bâtiments n°3, 5 et 6) et le déplacement de la maison (n°1).



©Google maps 2016, repris par Alexis Beyer.

Ensemble Dinghof en 2016 avant la destruction (2017) des bâtiments n°3, 5 et 6. La grange n°2, sans doute du 18^e siècle, a été, elle aussi, malheureusement détruite.

Estimant que le site présente un intérêt scientifique certain, le Service Régional d'Archéologie (SRA), dépendant de la DRAC, prescrit en 2017 une fouille d'archéologie préventive en amont de la construction de l'immeuble prévu. Un des objectifs sera, en plus du phasage chronologique général du site (voir plan ci-dessous) de vérifier la présence, dans le sous-sol, de vestiges en lien avec la cour domaniale médiévale (le Dinghof d'Adelshoffen) connue par les sources écrites.



Or, suite aux fouilles archéologiques de 2018, le lien avec le Dinghof médiéval ne fait plus aucun doute, grâce à la mise au jour des vestiges de six caves médiévales creusées dans le loess et datées pour cinq d'entre elles des 14^e et 15^e siècle!

LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

La totalité des vestiges archéologiques mis au jour lors des fouilles préventives du site du Dinghof s'échelonne environ entre 5300 avant J.-C. et 1900 ap. J.-C., ce qui représente environ 7000 ans d'histoire !



LA MAISON DU DINGHOF, UNE MAISON EN PAN DE BOIS DES XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

Les archéologues se sont également attachés à étudier la maison (étude du bâti) afin d'en tirer le maximum d'informations. C'est ainsi qu'ils ont pu déterminer, par dendrochronologie, la date de coupe des bois (hiver 1682- 1683), leur mise en oeuvre peu après (1684-1685 ?) et l'agrandissement de la maison en 1752 comme l'indique la date sur le poteau cornier.

Cependant, aucun élément archéologique ne permettant d'affirmer que la maison appartenait au Dinghof d'Adelshoffen, il a fallu à nouveau interroger les archives, en l'occurrence les registres paroissiaux, pour établir avec certitude le lien entre la maison et le Dinghof. Ce qui ne fait pas de doute puisque dans un document de 1683 (un terrier) le propriétaire de la maison n'est autre que le Dinghofmeier, Klauss Dietrich !

LE DINGHOF : UN SITE EXCEPTIONNEL POUR SCHILTIGHEIM

Le site du Dinghof témoigne donc de **la continuité remarquable d'une histoire commencée en 1163 (et peut-être bien avant) et s'achevant en 1827**. La complémentarité entre sources archéologiques et sources historiques est une des grandes spécificités de ce site dont l'histoire se termine, une fois n'est pas coutume, avec un bâtiment toujours debout, la maison du Dinghof !

QUEL AVENIR POUR LE SITE DU DINGHOF ?

Suite à la négociation survenue en 2021, la Ville a racheté la quasi-totalité du terrain au promoteur. Le projet d'**un parc patrimonial et vert, ouvert au public**, est enfin à portée de main ! Des associations y travaillent depuis plusieurs années en partenariat avec la Ville de Schiltigheim. **Éducation à l'environnement, fouilles archéologiques, restauration de la maison sont les objectifs ciblés dans le court terme**. Ils ne manqueront certainement pas de réjouir les Schillickois ainsi que tous les visiteurs futurs du site !

POUR EN SAVOIR PLUS

- Suivre une des visites commentées de l'exposition **Un Dinghof à Schiltigheim** au Musée archéologique de Strasbourg proposées par Berthe Beyer aux mois de juin-juillet.
– Compléter le formulaire à votre disposition.
- Pour toute information et échange avec les associations engagées dans la valorisation du site du Dinghof, consulter SHAPSE : www.shapse.fr/nos-actions.
- S'inscrire à une visite du Parc de la Maison Alsacienne à Reichstett (PAMA), admirable écomusée riche d'une quinzaine de maisons alsaciennes en pan de bois.
www.maisonalsacienne.fr
- Consulter le Rapport de Fouille Préventive, Archéologie Alsace :
fr.calameo.com/read/003725038368def800dbd
- Brigitte Parent, **Histoire du Dinghof du chapitre Saint-Thomas de Strasbourg à Adelshoffen et des quatre Dietrich, Meier de père en fils**, éditions Levang, 2021.